

N° interne : 1440
N° définitif : B-2002-0411

Bureau du **lundi 11 février 2002 à 10 h 30**

ANNEXES

AVENANT N°1

Au marché n° 010384 M pour les travaux de remise en état du réfractaire de la chaîne d'incinération de la station d'épuration à Pierre Bénite déposé en préfecture le 26 mars 2001 et notifié le 9 avril 2001.

Entre les soussignés :

Communauté urbaine de Lyon, 20 rue du Lac – 69003 LYON

- représentée par son Président Gérard Collomb, habilité en vertu de la décision du bureau de communauté du 11 février 2002,
- désignée dans ce marché suivant les cas, par les termes « la personne publique » ou la communauté urbaine de Lyon,

d'une part,

et,

Le titulaire du marché, la société ENTREPOSE branche d'activité FERBECK ET VINCENT, personne morale désignée dans ce marché par le terme « le titulaire » avec :

Monsieur Rémi EHLER

Agissant au nom et pour le compte de la société ENTREPOSE branche d'activité FERBECK ET VINCENT

En qualité de : Directeur de région
Forme juridique : SA
Dont le siège social est : 15, rue Saint Denis
93125 LA COURNEUVE CEDEX
N° SIRET : 552 003 295 00359
N° du registre du commerce : BOBIGNY B 552 003 295
Code APE : 452 E

D'autre part,

Considérant le changement de dénomination sociale de la société ENTREPOSE branche d'activité FERBECK ET VINCENT devenue société FERBECK ET VINCENT,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1

A la société ENTREPOSE branche d'activité FERBECK ET VINCENT est substituée la société FERBECK ET VINCENT avec :

Monsieur Rémi EHLER

Agissant au nom et pour le compte de la société FERBECK ET VINCENT

En qualité de : Directeur de région
Forme juridique : SA
Au capital de : 960 000 €

Dont le siège social est : **15, rue de Saint Denis**
93125 LA COURNEUVE CEDEX
N° SIRET : **409 126190 00035**
Code APE : **742 C**
N° du registre du commerce : **BOBIGNY B 409 126 190**
N° de téléphone : **04.72.48.20.40.**
N° de télécopie : **04.72.48.20.41.**

ARTICLE 2 – COORDONNEES BANCAIRES

Les sommes dues au titre du marché à la société FERBECK ET VINCENT seront payées sur le compte bancaire ouvert au nom de la société FERBECK ET VINCENT

Sous le numéro : **04163286000**
A : **NATEXIS BANQUES POPULAIRES**
Code banque : **30007**
Code guichet : **99999**
Clé RIB : **35**

ARTICLE 3 – DUREE D'EXECUTION

Le marché initialement conclu pour l'année 2001 est prorogé au 30 juin 2002.

ARTICLE 4

Le présent avenant n°1 prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire du présent marché.

Il n'est en rien dérogé aux autres clauses du marché.

A Lyon, le

Le titulaire,

Pour le Président,
La Vice-présidente déléguée

Mireille ELMALAN